

TUTORIEL INSCRIPTION EN LIGNE VBALL



Attention, si vous êtes nouveaux adhérents, merci d'attendre la validation de l'entraîneur avant de procéder à l'inscription en ligne. En effet, dans certaines catégories, les places peuvent être limitées.

► Avant de commencer votre inscription, merci de réunir les éléments suivants :

- La **fiche d'inscription VBALL** qui permet d'adhérer à l'association.
- La **fiche FFV** qui permet d'obtenir une licence auprès de la Fédération Française de Volleyball.

(ces deux documents sont disponibles sur notre site internet vball-lecub.org rubrique INSCRIPTIONS)

MERCI DE LIRE L'ENSEMBLE DES RUBRIQUES ET DE COCHER TOUTES LES CASES NECESSAIRES !

- Une **photo d'identité** (une photo du visage de bonne qualité prise avec un téléphone est suffisante).
- Une **photocopie recto-verso de votre pièce d'identité**.

► Un dernier document est facultatif en fonction de votre situation personnelle : le **CERTIFICAT MEDICAL**. Plusieurs cas de figure :

- Pour tous les joueurs MINEURS : Nous vous conseillons de faire remplir par un médecin le certificat médical présent en Page 1 du document FFV en cochant le SIMPLE SURCLASSEMENT. Ceci afin de pouvoir intégrer la catégorie du dessus à n'importe quel moment de l'année. Si toutefois vous ne le souhaitez pas, vous pouvez inscrire votre enfant sans certificat médical mais il ne pourra pas être surclassé dans une catégorie supérieure au cours de la saison. Dans ce cas, vous devez consulter le « QUESTIONNAIRE DE SANTE DU SPORTIF MINEUR », si vous répondez négativement à l'ensemble des questions, alors il vous suffit de cocher la case correspondante sur la fiche FFV en dessous du certificat médical en page 1.
- Pour tous les joueurs MAJEURS : Si vous n'avez jamais été licencié FFV ou si votre certificat médical date de plus de 3 ans, alors vous devez en refaire un et faire remplir par un médecin le certificat médical présent en Page 1 de la fiche FFV. Si vous avez déjà été licencié FFV et que votre certificat médical date de moins de 3 ans, il vous suffit de consulter le « QUESTIONNAIRE DE SANTE DU SPORTIF MAJEUR », si vous répondez négativement à l'ensemble des questions, alors vous pouvez cocher la case correspondante sur la fiche FFV en dessous du certificat médical. Attention, pour les joueurs licenciés FFV dans un autre club, nous vous conseillons de refaire votre certificat médical, car nous en le retrouvons pas toujours sur le site internet de la fédération.

NB : un certificat médical sur feuille libre est valable mais pas recommandé. Si toutefois vous disposez de ce type de document, vous pouvez le déposer sur votre lien Helloasso dans la rubrique certificat médical. Veuillez à ce qu'il soit écrit : « Non contre-indication à la pratique du volley-ball de compétition ».

NB 2 : si vous avez fait remplir votre certificat médical sur la page 1 du document FFV, pas besoin de déposer de document dans la rubrique « certificat médical ». Il suffit de déposer la fiche FFV.

► Ensuite, vous devez vous rendre sur notre site internet, onglet Inscription puis inscription en ligne pour rejoindre la page Sportyneo afin de procéder à votre inscription en ligne et payer votre cotisation. Voici également le lien direct :

<https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/volley-bron-lyon-lumiere/?association=volley-bron-lyon-lumiere/>

► Une fois sur Sportyneo vous devez :

- Choisir votre produit en fonction de votre catégorie et de votre pratique.
- Renseigner les différents éléments qui vous sont demandés.
- Vous devez obligatoirement déposer les 4 documents mentionnés plus haut : fiche d'inscription VBALL, fiche FFV, photo et pièce d'identité (+ certificat médical sur feuille libre si nécessaire). Si vous êtes étudiant, si vous détenez une carte PASSREGION ou COUPON SPORT, vous devrez également déposer une photocopie recto-verso de votre carte étudiante, du COUPON SPORT ou de votre carte PASS REGION dans l'onglet REMISE / PASS.

Merci pour votre inscription et à bientôt sur les terrains !